

# Aide au revenu

## Liste des documents à apporter lors de votre rendez-vous



**\*\*Vous ne devez fournir que les renseignements qui s'appliquent à vous-même et aux membres de votre ménage\*\***

### Preuve d'identité

- Une pièce d'identité avec votre photo (par exemple, un permis de conduire valide)

**Apportez les documents suivants pour chaque membre de votre ménage :**

- Certificat de naissance
- Carte d'assurance sociale
- Carte d'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick

### Preuve de résidence

**Si vous LOUEZ votre logement, apportez les documents suivants :**

- Copie de la convention de bail  
OU
- Confirmation de résidence remplie par le propriétaire ([cliquez ici](#) pour obtenir le formulaire)

**Si vous êtes PROPRIÉTAIRE de votre logement, apportez les documents suivants :**

- Document de prêt hypothécaire
- Facture d'impôt foncier (année en cours)
- Contrat de location du terrain

**Pour les services publics, apportez les documents suivants :**

- Copie d'une facture d'électricité

### Preuve d'éléments d'actif

**Apportez les renseignements concernant chacun des éléments suivants, y compris la valeur et la date d'achat :**

- Voitures, camions, VUS, motocyclettes, motoneiges, VTT, bateaux et tout autre véhicule que vous possédez
- Relevés pour tous vos comptes bancaires et ceux de votre partenaire ou conjoint(e)  
*(Les relevés bancaires doivent être établis à partir de la date à laquelle vous demandez l'aide au revenu)*
- Le montant d'argent que vous ne conservez pas dans un compte bancaire
- Les maisons, bâtiments ou propriétés que vous possédez
- Polices d'assurance-vie
- Relevés d'investissement (fonds en fiducie; fonds mutuels; dépôts à terme; obligation d'épargne)
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Certificats de placement garanti (CPG)
- Comptes d'épargne libres d'impôt
- Obligations ou tout autre investissement
- Services funéraires pré-payés
- Biens de valeurs/contenu d'un coffret de sécurité
- Terrain boisé
- Entreprise et actifs d'entreprise

### Preuve de revenu

**Apportez les renseignements relatifs à l'argent que vous et chaque membre de votre ménage détient ou perçoit.**

#### Salaire ou documents relatifs à l'emploi

**Si vous avez récemment quitté votre emploi, apportez les documents suivants :**

- Preuve que vous avez demandé des prestations d'assurance-emploi (AE) ou que vous avez entamé le processus de demande
- Confirmation de votre dernier versement de salaire (par exemple, une copie de votre dernier talon de chèque de paie, de votre relevé d'emploi, etc.)

**Si vous occupez actuellement un emploi, apportez les renseignements suivants :**

- Nom, adresse et coordonnées de votre employeur
- Confirmation de votre statut d'emploi fournie par votre employeur (travail à temps partiel ou occasionnel et le nombre d'heures qui vous est offert)
- Talons de chèque de paie

#### Revenu autre que le salaire

**Si vous recevez actuellement les prestations suivantes, apportez-en la preuve :**

- Assurance-emploi (AE)
- Paiements de soutien pour enfants et conjoints
- Paiement reçu pour loyer ou gîte et couvert
- Paiements en espèce en échange de travaux effectués (payés sous la table)
- TPS
- Revenu de retraite
- Prestations du Régime de pensions du Canada (RPC)  
*(Prestations anticipées, régulières, d'invalidité, pour les veuves et les orphelins)*
- Sécurité de la vieillesse (SV)
- Supplément de revenu garanti (SRG)
- Régime de revenu annuel garanti (RRAG)
- Indemnisation d'accident du travail
- Allocation d'ancien combattant
- Tout autre type de revenu (prêt étudiant, etc.)

*REMARQUE : Le ministère du Développement social s'engage à protéger vos renseignements personnels. Tous les renseignements personnels recueillis sont conservés conformément aux politiques et procédures établies en vertu de la [Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée](#).*